Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20251226-2025DECMEBRE77-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE TREDIAS
SEANCE DU VENDREDI 26 DECEMBRE 2025
: :

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six décembre, à quatorze heures, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Didier DEVRAND, Premier Adjoint au Maire.** *(Articles L 2121-14 et L 2122-17 du CGCT)*
Nombre de conseillers en exercice : **8, Présents : 7 Votants** : **8**
Date de convocation et affichage **: 18 décembre 2025**
Etaient présents : **Didier DEVRAND, Catherine TIENGOU, Claude BOURDON, Béatrice SOURISSEAU, Clément BOISGERAULT, Nathalie LECHEVESTRIER, Joseph POIRAUDEAU.**
Absent : **Dominique MONTOUT (pouvoir à Didier DEVRAND)**
A été désignée secrétaire de séance **: Béatrice SOURISSEAU**

ORDRE DU JOUR :– ELECTION DU MAIRE-ELECTION DES ADJOINTS-ENVELOPPE INDEMNITAIRE-Approbation du PV du 14 novembre 2025-LOTISSEMENT : autorisation à signer les compromis de vente-Questions diverses

Séance du 26 décembre 2025- 2025-077 Objet **: ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE 14 NOVEMBRE 2025**

Les élus sont invités à se prononcer sur la proposition de procès-verbal adressé avec la convocation de cette séance.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,
Vu le projet de procès-verbal,
Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de rédaction, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité, valide le procès-verbal du 14 novembre 2025.

Certifié exécutoire

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

MAIRIE DE TREDIAS
Côtes-d'Armor

Bétarice SOURISSEAU
Secrétaire de séance